



Lectures
Les comptes rendus

Marielle Toulze, Anastasia Meidani (dir.), « Santé et discriminations », *Les cahiers de la LCD*, n° 5, 2017

Louis Braverman et Aurore Lorette



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lectures/24494>

ISSN : 2116-5289

Éditeur

Centre Max Weber

Référence électronique

Louis Braverman et Aurore Lorette, « Marielle Toulze, Anastasia Meidani (dir.), « Santé et discriminations », *Les cahiers de la LCD*, n° 5, 2017 », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2018, mis en ligne le 27 mars 2018, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lectures/24494>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© Lectures - Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction / Any replication is submitted to the authorization of the editors

Marielle Toulze, Anastasia Meidani (dir.), « Santé et discriminations », *Les cahiers de la LCD*, n° 5, 2017

Louis Braverman et Aurore Lorette

- 1 Jeune revue dans le paysage académique francophone, *Les cahiers de la LCD* souhaitent nourrir la réflexion sur les discriminations afin d'outiller les acteurs engagés dans la lutte contre ce phénomène. Son cinquième numéro, dirigé par Marielle Toulze et Anastasia Meidani, porte sur la thématique des discriminations en santé. Fidèle à l'esprit de la revue, ce dossier rassemble des articles d'auteurs issus d'horizons disciplinaires multiples : droit, sociologie, anthropologie et psychologie. Les contributions de ce numéro sont rédigées par des universitaires mais aussi par des acteurs politiques et associatifs. Cette ouverture au-delà du champ académique et le caractère multidisciplinaire du dossier enrichissent la compréhension des discriminations dans le domaine de la santé, ce qui est particulièrement bienvenu en raison du nombre limité de travaux qui portent sur cette thématique.
- 2 Les recherches sur les discriminations en santé sont en effet souvent reléguées aux marges des champs scientifiques au sein desquels elles s'inscrivent. Les études sur les discriminations axent de manière privilégiée leur réflexion sur le monde du travail, les questions de santé n'étant que peu traitées en dehors de celles qui sont liées au handicap. Les travaux de sciences humaines sur la santé ont quant à eux bien documenté les inégalités qui existent en la matière, mais les mécanismes et processus qui les produisent restent pour leur part largement méconnus. Dès lors, le lecteur à la recherche d'une synthèse sur les discriminations en santé sera sans doute déçu que ce numéro ne propose pas un état des lieux de la recherche. Toutefois, cet aspect est sans aucun doute compensé par la richesse des contributions réunies dans ce numéro.
- 3 Dès l'introduction, Marielle Toulze et Anastasia Meidani soulignent le caractère éminemment politique des discriminations en matière de santé. Ces discriminations, qui présentent pour spécificité d'être ancrées dans le biologique puisqu'elles se rapportent à des expériences corporelles, sont en effet toujours l'« expression des significations

politiques, en tant que signifiant social » (p. 16). Cette conception des discriminations comme construction sociale se retrouve dans l'ensemble des contributions. Elle s'avère particulièrement utile pour rendre compte des formes multiples de ce phénomène et alimente la réflexion sur les inégalités sociales de santé, à la fois racines et fruits des discriminations.

- 4 La première contribution, proposée par Marguerite Cognet, sociologue spécialiste des relations ethniques et du racisme, porte sur un aspect méconnu des études sur les discriminations en santé : les traitements différentiels liés à l'origine dans les pratiques cliniques. L'auteure aborde dans un premier temps les difficultés à traiter de la question des discriminations en santé. Elle s'attache dès lors à définir les termes et les concepts employés. Elle montre d'abord ce qu'il y a de spécifique à étudier les discriminations dans le champ de la santé, où les différents motifs prohibés par la loi s'enchevêtrent parfois avec des différences biologiques pensées comme « naturelles ». Elle discute ensuite la légitimité à parler de discriminations « racistes » plutôt que de discriminations « raciales ». L'auteure justifie ainsi rigoureusement son positionnement qui consiste à parler de « discriminations racistes en santé ». Une fois ces bases posées, Marguerite Cognet s'intéresse dans un second temps aux effets induits par les catégories de « race » sur les trajectoires thérapeutiques. À partir d'une enquête menée dans des services hospitaliers spécialisés en maladies infectieuses, elle montre que « la race » participe au classement des patients et à la mise en œuvre de traitements différentiels, souvent de manière inconsciente et non intentionnelle.
- 5 La seconde contribution, proposée par Renaud De Backer, docteur en sciences politiques et sociales, traite de la question du non-recours aux soins des personnes sans-abris en s'appuyant sur la notion de capabilité forgée par Amartya Sen¹. Cette notion lui permet de rendre compte des possibilités réelles des personnes sans-abris à recourir aux soins afin de renouveler le regard sur ce phénomène. À partir d'entretiens et d'observations, l'auteur développe ainsi trois dimensions du non-recours aux soins des sans-abris. Tout d'abord, il met en lumière l'impact des conditions d'existence et de la survie quotidienne dans le non-recours. Ensuite, il avance l'idée que pour se soigner « il faut d'abord exister » (p. 50). Enfin, il pointe l'inadaptation des structures et de leurs modalités de suivi aux besoins des personnes sans « chez soi ». En somme, l'auteur montre que « de multiples facteurs empêchent les personnes d'exercer un choix libre et éclairé dans leur (non)recours aux soins » (p. 55). Pour conclure, il propose de déplacer les questionnements actuels vers une approche centrée sur la liberté et la capacité à agir des personnes, ce qui constitue une rupture vis-à-vis du regard traditionnellement porté sur les sans-abris.
- 6 L'article de Daria Rostirolla, psychologue et docteure en anthropologie, traite des discriminations dans le contexte de l'intervention clinique auprès de personnes migrantes et réfugiées. Il ne s'agit plus ici de rendre compte des processus de discrimination, mais de traiter de leurs conséquences sur les sujets qui en font l'expérience. À travers quelques témoignages issus de sa pratique clinique, l'auteure explore les répercussions intimes que produisent les pratiques discriminantes rencontrées par les sujets tout au long de leurs trajectoires. Elle décrit des expériences de soins marquées par des stéréotypes liés à la « culture d'origine » des personnes, qui occasionnent des « souffrances profondes chez les sujets qui le[s] vivent » (p. 72). L'auteure montre ainsi comment la subjectivité des individus est affectée par les discriminations qu'ils rencontrent au cours de leurs itinéraires de soins. Ces

discriminations les fragilisent davantage encore et peuvent dès lors déboucher sur de nouvelles formes de pathologie.

- 7 L'article de Marion Blondel apporte des précisions juridiques sur les discriminations dont peuvent être victimes les migrants malades. Elle souligne que deux principes centraux encadrent l'éloignement du territoire de ces personnes, tant au niveau de la juridiction européenne que française. Le premier renvoie à la gravité de la pathologie et aux conséquences de sa non-prise en charge. Le second tient à la disponibilité des soins dans le pays de renvoi. Dans un climat politique qui n'a de cesse de stigmatiser les migrants, certaines avancées timides au sujet de la protection des étrangers malades contre les mesures d'éloignement doivent toutefois être signalées. Au niveau national notamment, la loi du 7 mars 2016 prend en compte l'offre de soins et les caractéristiques du système de santé dans le pays de renvoi, ce qui va dans le sens d'une lecture moins restrictive du principe de la disponibilité des soins jusqu'alors en vigueur. Reste que cette avancée dans le droit français est bornée par une évaluation médicale qui relève davantage du paradigme sécuritaire que de celui de la protection de la personne.
- 8 Enfin, Gaëlle Donnard et Émilie Jung reviennent sur une expérience originale qu'elles ont contribué à faire vivre pendant deux années consécutives : un groupe de travail sur les discriminations dans le domaine de la santé. Réunissant une quinzaine de professionnel·les du Bas-Rhin exerçant dans différentes institutions, ce groupe avait pour double objectif d'identifier et de contrer les situations de discrimination rencontrées tout au long du parcours de soins. La démarche réflexive qui a animé le groupe de travail s'est avérée particulièrement constructive en ce qu'elle dote les professionnels de clés de compréhension et d'analyse permettant de mieux saisir la complexité des discriminations. En outre, des perspectives d'action concrètes se sont dégagées du travail collectif. Parmi elles, les auteures soulignent la nécessité de prendre en compte la parole des usager·ères du système de santé et, de manière pragmatique, de les associer à la réflexion sur les discriminations. L'idée de la création d'un réseau de vigilance de professionnel·les de santé autour des questions de discriminations est également avancée.
- 9 Finalement, ce numéro met particulièrement l'accent sur les discriminations en matière de santé liées à l'origine – réelle ou supposée – des patients. Si ce parti pris éditorial a pour conséquence de mettre au second plan d'autres critères sanctionnés par la loi, il permet néanmoins une forte cohérence entre les différentes contributions. Les articles du dossier se répondent entre eux, ce qui donne au lecteur une vision plus précise de l'expérience de ces discriminations tout comme des actions menées pour lutter contre ce phénomène.
- 10 Une dernière remarque doit enfin être ajoutée au sujet cette publication. Un entretien avec Benjamin Moron-Puech et Mila Petkova, tous deux engagés auprès des personnes intersexuées au sein de l'association Alter Corpus, complète ce cinquième numéro des *Cahiers de la LCD*. Cet entretien apporte un regard complémentaire par rapport à l'ensemble des articles qui précèdent et participe pleinement à nourrir la réflexion sur les discriminations dans le champ de la santé. Il semble par conséquent regrettable que cette contribution s'inscrive en marge du dossier.

NOTES

1. Amartya Sen, *Repenser l'inégalité*, Seuil, Paris, 2000.
-

AUTEURS

LOUIS BRAVERMAN

Louis Braverman est sociologue, post-doctorant au LEDa-LEGOS, PSL, Université Paris Dauphine.

AUORE LORETTI

Aurore Lorette est sociologue, membre du Clersé, Université de Lille.